

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 238 SEPTEMBRE 2012

H U M E U R D E B L É R A S S U R E Z - N O U S !

En ces temps d'anxiété des éleveurs quant à la répercussion de la hausse des prix des céréales dans leurs prix de vente, la grande distribution leur demande volontiers d'aller voir ailleurs. En l'occurrence, elle suggère aux céréaliers français de leur consentir de substantiels rabais, puisque, dit-elle, ils bénéficient de la hausse des prix des grains sur le marché mondial tout en ayant réalisé de bonnes récoltes.

Permettez-nous d'abord deux remarques, chers grands distributeurs. Premièrement, de bonnes récoltes, il n'en a pas été engrangé partout en France. Souvenez-vous qu'en début d'année, les blés ont gelé dans tout le quart nord-est du pays, notamment. Deuxièmement, les éleveurs étant nos principaux clients, voici près d'un demi-siècle que nous contribuons à les renforcer, eux et leur filières, et sommes toujours auprès

d'eux dans les moments difficiles. Ils le savent, mais ils savent aussi que leur valeur ajoutée dépend quand même beaucoup de vous, in fine. Permettez-nous surtout de vous interroger, vous qui arguez que nos prix de vente sont cette année bien supérieurs à nos prix de revient. Si le prix du marché mondial des céréales redescendait à un niveau inférieur à ces prix de revient, si les éleveurs français achetaient alors nos céréales au-dessus du prix mondial, en application de contrats fixant des planchers à la baisse comme des plafonds à la hausse, que feriez-vous ? Achèteriez-vous leurs viandes, œufs, lait en tenant compte de ce qu'ils nous ont payé ? Ou bien n'iriez-vous pas chercher au maximum ces produits dans des pays où ils seraient moins chers, les animaux y étant nourris de céréales au prix mondial ? Rassurez-nous !

FILIÈRES

L'AGPB ET L'AGPM LANCENT UN FONDS STRUCTUREL DE SOLIDARITÉ CÉRÉALISERS-ÉLEVEURS

Attentives à la situation générée dans le secteur français de l'élevage par l'augmentation des prix des céréales, l'AGPB et l'AGPM (producteurs de maïs) ont décidé de constituer un « Fonds de Solidarité Structurel Céréaliers-Éleveurs ». Alimenté par une contribution volontaire des producteurs de céréales l'objectif est de collecter 100 millions d'€, le Fonds appuiera des opérations à caractère structurel permettant de renforcer la compétitivité des éleveurs. La nature de ces opérations sera prochainement déterminée en concertation avec des derniers. Il pourrait s'agir notamment de soutenir la modernisation de bâtiments d'élevage.

La création du Fonds fait partie d'un plan d'action qu'ont présenté le 30 août dernier l'AGPB et l'AGPM, dans lequel elles mettent en exergue la nécessité de produire plus, condition première d'une évolution plus régulière des prix.

Tout en s'engageant à produire avec un moindre impact environnemental, les céréaliers français doivent être en mesure de pouvoir répondre à cette nécessité, soulignent l'AGPB et l'AGPM. Elles demandent à cet effet que le mécanisme fiscal de la Dotation pour Aléas soit refondu en un vrai système d'auto-assurance des risques d'entreprise, que les producteurs de céréales puissent disposer des moyens de production existants les plus performants et que la gestion des aides de la prochaine PAC n'entrave pas leur productivité, ni ne génère de distorsions à leur détriment (par rapport à leurs confrères allemands, notamment).

MISE AUX NORMES PORCINE : UNIGRAINS DANS LA COURSE CONTRE LA MONTRE

Unigrains, l'établissement financier des céréaliers, s'est engagé fin juillet à soutenir les investissements de mise aux normes de leurs installations qu'impose aux éleveurs de porcs la réglementation européenne relative au bien-être des truies gestantes. Cette mise aux normes doit être achevée au 1er janvier 2013 et, selon les estimations, 60 à 65 % des éleveurs l'ont à ce jour réalisée.

Aux termes d'une convention-cadre signée entre Coop de France-Pôle animal, qui représente les groupements de producteurs de porcs, Unigrains, Sofiprotéol et le Crédit Agricole, le dispositif suivant a été mis en place : un éleveur sollicitant un prêt à des fins principales de mise aux normes et obtenant de son groupement de producteurs un cautionnement de 20 % du montant de l'emprunt projeté se verra automatiquement accorder une garantie complémentaire de 13 % par Unigrains et de 7 % par Sofiprotéol, la banque portant 60 % du risque potentiel de défaillance.

Les parties prenantes à ce dispositif, qui devraient être rejointes prochainement par le Groupe Crédit Mutuel et par les Banques Populaires, entendent ainsi apporter un soutien déterminant aux éleveurs de porcs pour la pérennité de leurs productions face aux exigences de financement de la mise aux normes.

MARCHÉS

PRIX DU MAÏS ÉLEVÉ ET BIOÉTHANOL DANS L'ESSENCE : LE DÉBAT AUX USA

Aux Etats-Unis, face au renchérissement du coût de l'alimentation animale lié aux dégâts de la sécheresse sur les cultures, les éleveurs remettent en cause le Renewable Fuel Standard (RFS), norme d'incorporation de bioéthanol dans l'essence fixée chaque année par l'EPA (Agence pour la Protection de l'environnement). Pour mémoire, la production de bioéthanol a absorbé durant la campagne céréalière 2011/2012 plus de 40 % des 314 millions de tonnes de maïs produites dans le pays. Or la récolte devrait à peine atteindre 270 Mt cette année. Officiellement saisie de demandes de réduction du RFS par plusieurs gouverneurs, l'EPA a mis la question à l'étude. L'affaire est politiquement délicate : parmi les Etats où le vote à l'élection présidentielle (12 novembre) est le plus incertain, il y en a où l'industrie du bioéthanol représente une activité importante, tandis que d'autres sont affectés par la crise de l'élevage.

Le secteur des biocarburants fait valoir quant à lui que le RFS peut être respecté en utilisant moins de maïs, grâce au bioéthanol en stock et aux « crédits » acquis par les pétroliers en incorporant plus qu'exigé les années passées. Il explique aussi qu'une dérogation à ce standard pourrait être vue comme un mauvais signal par l'industrie du bio-



CÉRÉALISERS DE FRANCE

éthanol et par ceux qui voudraient investir dans la seconde génération, et que cette dérogation ferait augmenter les besoins en essence, donc son prix. Selon des expertises indépendantes, une remise en cause du RFS aurait peu d'effet sur le prix du maïs. D'une part, parce que la loi sur l'air impose par ailleurs une incorporation spécifique de bioéthanol dans les grandes métropoles, qui concerne un tiers des essences américaines. D'autre part, parce que, sauf augmentation plus forte du prix du maïs et net recul de celui du pétrole, utiliser du bioéthanol reste rentable pour les pétroliers.

DE TRÈS BONS RENDEMENTS EN BLÉ EN ÉGYPTE EN 2012

Premier pays importateur de blé au monde, l'Égypte ne battra vraisemblablement pas durant la campagne céréalière 2012/13 (01/07/12-30/06/13) son record de 11,7 millions de tonnes achetées à l'international en 2011/12. Grâce à un hiver froid et à l'utilisation de nouvelles semences, elle a en effet engrangé une très bonne récolte. Dans les zones de production du nord du pays, par exemple, le rendement en blé tendre a atteint 7,8 tonnes/hectare contre 6,4 en 2011. En moyenne Égypte, il s'est élevé à près de 9 t/ha.

Le GASC, organisme public qui achète du blé sur les marchés national et mondial, n'a pas éprouvé de ce fait de difficulté à s'en procurer davantage que dans le passé à l'intérieur du pays. Alors qu'il n'avait réussi à en trouver que 2,6 Mt en 2011/2012, même en le surpayant déjà largement par rapport au prix mondial, il a dépassé de 700 000 t son objectif de 3 Mt pour 2012/13 (une partie du dépassement semble toutefois être constituée de blé importé « reconverti » en blé local pour bénéficier du différentiel de prix).

L'Égypte se trouve d'autant plus confrontée dans cette situation à ses carences en matière de stockage, les grains étant souvent entreposés en vrac ou en sac à l'air libre et donc exposés à la chaleur, aux rongeurs etc., d'où des pertes estimées jusqu'à 20 %. S'il a été lancé un plan de construction de 50 silos de 30 000 t à l'intérieur des terres il ya quelques années, à peine la moitié a vu le jour.

Source : France Export Céréales

LE PRINTEMPS ARABE A EU PEU D'IMPACT SUR LE COMMERCE DES CÉRÉALES

Le commerce international de céréales est une activité dans laquelle les événements du printemps arabe ont jusqu'à présent provoqué peu de perturbations, s'accordent à affirmer les acteurs de ce secteur. Même dans les pays qui ont connu les plus fortes secousses politiques, les appareils étatiques ont relativement bien assuré la continuité des importations, globalement.

La sensibilité de la question de l'approvisionnement dans cette partie du monde explique qu'il ait pu en aller ainsi. Du Maroc à l'Égypte, le niveau de consommation de céréales par tête est l'un des plus élevés qui soit (140 à 175 kg/habitant par an) et l'évolution démographique, notamment, oblige à importer de plus en plus de grains (la moitié des besoins aujourd'hui). Entre 2044 et 2010, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte - pays dont la population s'accroît de 1000 000 habitants par an - ont vu leur consommation de blé augmenter de 18 %. Ils totalisent aujourd'hui 20 % des importations mondiales pour 2 % de la population du globe.

Si les importations n'ont guère souffert des événements, il semble en revanche que leurs flux se soient en partie transformés. Après la disparition de Kadhafi, qui faisait bénéficier le Tchad et le Niger de généreuses livraisons de farine, l'Algérie serait devenue un point de passage-clé des céréales destinées à la région sahélienne. Or, l'Algérie est un client très important de la France.

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



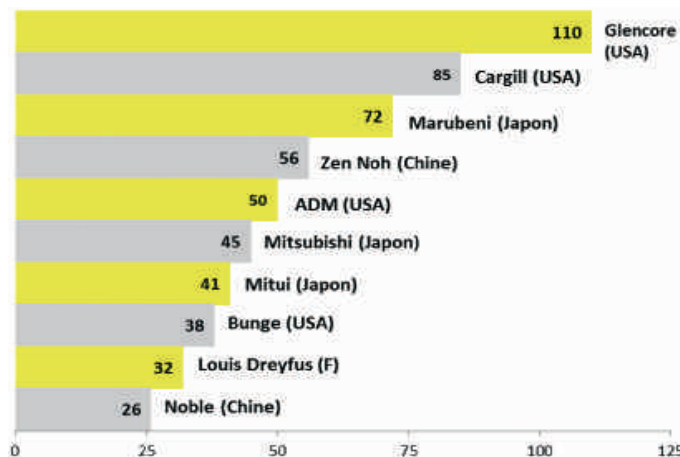
INFOCHIFFRES

LES CHARGES/ HECTARE EN CULTURE DE BLÉ A UN NIVEAU RECORD EN 2012

Selon les travaux de l'Observatoire ARVALIS-Unigrains, les charges complètes par hectare de blé tendre récolté en France en 2012 auraient atteint le niveau record de 1617 €, en progression de 115 € par rapport à 2011 et de 125 € par rapport à la moyenne des années 2007 à 2011. Il ressort des calculs effectués qu'à 90 %, la hausse des charges par rapport à 2011 provient d'une part des produits nécessaires aux cultures, en augmentation de 17 % et, d'autre part, des coûts de mécanisation, en progression de 6 %. Parmi les produits nécessaires aux cultures, les engrais bondissent de 30%. Dans le poste Coûts de mécanisation, la ligne Carburant est en hausse de 36%.

LE TOP 10 MONDIAL DU NÉGOCE ET DE LA 1^{ÈRE} TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES

Chiffre d'affaires 2009 en Mds €



BLÉ : LA FRANCE, 5^{ÈME} PAYS AU MONDE POUR LA PRODUCTION, 2^{ÈME} PAYS A L'EXPORT

Les 10 pays les plus producteurs de blé (*) et les 10 pays les plus exportateurs (**)
(campagnes céréalières 2008/09 à 2011/12)

(millions de tonnes)

Pays	Production	Pays	Exportations
1) Chine	114	1) Etats-Unis	27,1
2) Inde	80,6	2) France	18,8
3) Etats-Unis	59,7	3) Canada	16,9
4) Russie	54,5	4) Australie	15,3
5) France	36,9	5) Russie	14,9
6) Canada	24,8	6) Argentine	8,5
7) Allemagne	23,8	7) Allemagne	7,7
8) Pakistan	23,4	8) Kazakhstan	7,7
9) Australie	22,8	9) Ukraine	6,6
10) Turquie	16,7	10) Turquie	2,7

(*) Blé tendre et blé dur

(**) Export vers UE + pays tiers pour France et Allemagne

Source : CIC, FranceAgriMer et Stratégie Grains

BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.